APPEL A PROJET RELATIF A LA CREATION D'UNE PLATEFORME DEDIEE A L'AUTISME ET AU TROUBLE DU NEURO-DEVELOPPEMENT SUR LE TERRITOIRE DE MAYOTTE

ANNEXE 3 : CRITERES DE SELECTION ET MODALITES DE NOTATION

Prestations en **Centre de Ressources de l'Autisme (CRA)** :

- Places ambulatoires.

Prestations en **Equipe Diagnostic Autisme de Proximité (EDAP)** :

- Places ambulatoires.

Plateforme d'orientation et d'insertion :

- Places ambulatoires.

Dossier à envoyer et à déposer avant le 14 octobre 2020

ARS MAYOTTE
Centre Kinga – 90, route Nationale 1 - Kawéni – BP 410 – 97600 MAMOUDZOU
Standard : 02 69 61 12 25
www.ars.mayotte.sante.fr

Thèmes	Critères	Note	Total de points
Qualité et cohérence du projet de service	Modalités de mise en œuvre de la plateforme dédiée à l'autisme et au TND.	/10	**/60**
	Modalités de suivi et d'évaluation de la prise en charge.	/10	
	Modalités d'élaboration et de mise en œuvre du projet individualisé.	/10	
	Adaptation du projet au public et garantie des droits des usagers.	/10	
	Cohérence des effectifs, de la qualification et de formation des personnels adaptés au public (plan de formation, analyse des pratiques, composition de l'équipe…).	/10	
	Modalités de coordination avec les partenaires institutionnels et tout autre partenaire visant à assurer l'offre d'accompagnement, à l'inscrire dans son environnement (qualité de formalisation de partenariats).	/10	
Compétence et expérience du candidat	Connaissance du champ de la prise en charge du public accueilli et des textes réglementaires.	/10	**/10**
Efficience médico-économique du projet	Capacité financière du candidat à porter un projet de plateforme dédiée à l'autisme et au TND.	/10	**/30**
	Cohérence et analyse du budget.	/10	
	Respect du cahier des charges et des coûts plafonds.	/10	
Total		**/100**	**/100**

Le classement des projets sera réalisé en fonction du nombre total des points obtenus au vu de la note attribuée à chaque critère.

Fait à Mamoudzou, le 26 JUIN 2020

La Directrice Générale de
L'Agence Régionale de Santé de
Mayotte

Stéphanie FRECHET
Secrétaire Générale de l'Agence
Régionale de Santé de Mayotte